

Un cambrioleur d'envergure

IL AVAIT DEVALISÉ PLUS DE 150 APPARTEMENTS

Paris, 27. — Nous avons relaté hier dans quelques circonstances on avait arrêté, chez la marquise de M. de la Roche-Marsac, au moment où il s'appropriait à faire main basse sur les objets précieux contenus dans une vitrine, un cambrioleur très égaré muni d'un attirail perfectionné...

A peine arrivé dans la capitale, Kramarenko s'installa dans un excellent et coûteux hôtel de l'avenue des Champs-Élysées. Mais, menant grande vie, il n'aurait pu à lui-même plus qu'une dizaine de mille francs pour toutes ressources...

ACUCNE PUBLICITE AU RECTO DES TELEGRAMMES

M. Louchere, ministre du commerce et des P.T.T., prenant en considération les critiques dont a été l'objet le genre de publicité fait sur les télégrammes, a donné à cet effet un contrat en cours en vue de sa résiliation.

UN VOL D'UN DEMI-MILLION DANS UNE BIJOUTERIE ANGLAISE

Londres, 27. — Des cambrioleurs se sont introduits la nuit dernière dans le magasin d'un bijoutier à Lavender Hill, quartier de Battersea à Londres, en faisant jouer le mécanisme du volet roulant...

Le Réveil Illustré EST PARU

Lire dans le numéro de cette semaine
L'affaire du Courier de Lyon le roman le plus vivant, le plus passionnel, le plus émouvant qui soit.

L'affaire du Courier de Lyon

domine tragiquement tout le siècle dernier. Malgré la grande tragédie sociale que fut la Révolution Française, malgré l'épopée sanglante de l'empire.

L'affaire du Courier de Lyon

est enfin le plus douloureux des romans d'amour. Cette famille éplorée. La folle vengeance de l'ami Justus... une assassinée dans l'ombre véritable assassin Dubosc...

Le Réveil Illustré

16 Pages :: 30 Centimes

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Le « Landru » de Flines est condamné à deux ans de prison

La session supplémentaire du 2e trimestre 1924 s'est ouverte hier, à Douai, sous la présidence de M. le conseiller Adam.

Pollet Ernest, né à Lille en 1853, se mariait en cette ville en 1908, avec la demoiselle Fichelle Jeanne-Marie et allait tout aussitôt s'installer à Marquise-Barcéul.

Pollet reconnait les faits. Les renseignements recueillis sur lui sont mauvais. Il est noté comme paresseux, intempérant et débauché.

L'ACCUSE PRESENTE SA DEFENSE

Ernest Pollet comparait devant la justice de son pays dans une tenue correcte et il se défend avec une certaine habileté.

Il a la malchance, explique-t-il au cours de son interrogatoire, d'habiter un quartier, à Flines, où foisonnent les mauvaises langues.

LES DEUX FEMMES DU PREVENU

La présence à la barre de Mme Fichelle, la première femme de l'accusé, produit une certaine sensation. La déposition de Mme Fichelle, un bonnet grasse femme du pays, fut simple et touchée.

DEUX ANS DE PRISON

Après le réquisitoire de M. l'avocat général Cruvillière et la plaidoirie de M. Phalépin, le jury se retire pour délibérer. Il revenait rapportant un verdict affirmatif.

UNE NEURASTHENIQUE S'EST PENDUE A BEAUREPAIRE

Mme veuve Lancelle, née Nenneton Marie, âgée de 46 ans, cultivateur à Beaurepaire, paraissait depuis la mort de son mari, M. V. Lancelle, être atteinte d'une maladie qui la minait.

LE SOU DE POCHÉ

M. DEGROOTE présente un rapport demandant de fixer à 800 francs le maximum des dépenses pour la réparation des dégâts causés par les incendies.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Journée de travail et de réalisations

Le Conseil vote en principe la création à Lille d'un Institut anticancéreux et l'acquisition de tout le domaine de l'Ermitage

Courte séance, hier matin mardi, de 11 heures à midi, séance de travail rapide et mouvementée, sous la présidence experte de M. Pottier, entouré de MM. Demesmay, secrétaire et M. Potier, rapporteur.

M. MAHIEU, dont la compétence en la matière fait autorité, donne lecture d'une longue série de rapports relatifs à nos routes départementales visés par leur entente, leurs améliorations.

M. MERCIER, rapporteur, donne lecture de lettres des Ministres des Régions libérées et de l'Agriculture qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Le projet est donc à l'eau l'exclame SARTOT.

LES ASSURANCES SOCIALES

Sans opposition l'Assemblée adopte un vœu de félicitation au directeur de la Préfecture de Lille, M. MARESCAU, pour le rôle qu'il a joué dans la mise en œuvre de la loi sur les assurances sociales.

LES RETRAITES DES OUVRIERS MINEURS

M. MAHIEU, rapporteur, donne lecture d'un rapport sur les retraites des ouvriers mineurs, comme ceux de la Caisse Nationale pour la vieillesse.

LES VŒUX D'HENTGES

M. MAHIEU, rapporteur, donne lecture d'un rapport sur les vœux des communes de Hentges, concernant les allocations d'assistance et le vœu réclamant d'urgence la réfection du pont supérieur à Flines.

L'eau potable aux Communes

On sait que des géologues et M. le docteur Potelet, ingénieur départemental de l'hygiène publique, ont présenté des mémoires concernant l'alimentation des communes du Nord en eau potable.

LE RÉTABLISSEMENT DU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Plusieurs assemblées ont adopté un vœu tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement, notamment les communes de la Marne, de la Corréze, de la Charente.

Le directeur du Casino de Calais condamné en appel

POUR AVOIR INTERROMPU LA REPRESENTATION D'UNE OPERETTE LEGERE, IL FAURA UN DÉBIT A L'IMPRESARIO

On se souvient dans quelles circonstances M. Monnet, directeur du Casino municipal de Calais, avait été condamné par les juges consulaire à payer à l'impresario Stervial 5.000 francs de dédit et 1.000 francs de dommages-intérêts.

M. Monnet se croyait en droit de ne pas donner d'autre représentation de ce spectacle et il fit appel du jugement qui le condamnait à indemniser l'impresario.

Le Tribunal de première instance de Calais, présidé par M. Wagon, a rendu hier mardi son arrêt.

Tout en rendant hommage au sentiment de convenances qui inspira la décision du directeur, la Cour estime que M. Monnet aurait dû se renseigner avec plus de soin sur le caractère de la pièce jouée par une troupe qui avait retenu quatre mois à l'avance.

Quant au préjudice causé à Stervial, dont le caractère d'artiste et de balnéaire fut immobilisée par les juges, la Cour a confirmé purement et simplement la décision des premiers juges.

UN AUTOBUS HEURTE UN CAMION CHARGÉ DE VACHES

Paris, 27. — Un camion-auto, transportant cinq vaches appartenant à M. Lasseau, 5 rue Rampion et conduit par M. Albert Seule, a heurté un autobus de la ligne de Calais à Combourg, dans un virage de la rue de Valenciennes, près de la gare.

LES DOMAINES DE L'ERMITAGE et de Flines-lez-Mortagne

Par dépêche du 21 janvier 1924, le Ministre de l'Agriculture a fait connaître qu'il avait décidé d'exercer le droit de préemption de l'Etat pour le compte de l'Administration départementale de l'Agriculture les terres comprises dans le domaine de Flines-lez-Mortagne.

Au Conseil Général du Pas-de-Calais

La deuxième séance du Conseil Général du Pas-de-Calais a été présidée par M. Jannart, sénateur. Les divers vœux ont été l'objet d'une très vive discussion.

LES VŒUX DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le Conseil Général a adopté, sur la proposition de M. Vigour, un vœu tendant à la suppression du mode de scrutin employé pour les dernières élections législatives.

Pour éviter un chien une auto se jeta sur un arbre

UN MORT. DEUX BLESSÉS

Dijon, 27. — M. Perrin, notaire à Dijon, accompagné de deux clients, MM. Carrel et Rebillot, et de deux enfants, se promenaient dans un jardin conduit par M. Venisset, âgé de 24 ans.

M. Perrin et les deux enfants se sont tirés saufs et saufs de l'accident; mais M. Carrel, le premier client, âgé de 48 ans, a été tué sur le coup.

UN MINISTRE S'ENFUIT AVEC LA CAISSE I...

Poznan (Pologne), 27. — M. Potlusz, ministre des finances du gouvernement lithuanien, pris la fuite en emportant un million et demi de dollars et 300.000 marks-or.

L'UNIVERSITÉ DE LILLE AURA BIEN TÔT UN NOUVEAU RECTEUR

Nous avons annoncé que M. Georges Lyon, recteur de l'Université de Lille, était admis à la retraite par le Conseil d'Etat.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau temps nuageux, vents de sud-ouest à 3 à 5 mètres, passant à variable température en hausse, minimum environ 11°.

DERNIÈRE HEURE

La sanglante tragédie d'Escaudain

SUR LE THEATRE DU CRIME L'ENQUÊTE DU MAGISTRAT INSTRUCTEUR

Nous relatons d'autre part, le terrible drame qui se déroula dans un estaminet d'Escaudain. Voici des détails complémentaires sur cette sanglante tragédie.

PARDON! PARDON!

Tels sont les deux mots qui l'assassin prononça, quand il vit arriver dans sa chambre, chez Mme Labbé, située à trois cent mètres du cabaret de la veuve Descamp, le chef de brigade Desbarres, les gendarmes Guichard, Bourgeois et Carigny.

LES CONCLUSIONS DE L'AUTOPSIE

Des résultats de l'autopsie pratiquée par M. le docteur Desbarres, médecin légiste, il résulte que Pichacki a, au côté gauche, une plaie large de deux centimètres et demi, profonde sous la cinquième côte, pénétrant dans l'espace intercostal et allant jusqu'au cœur.

La Belle des Belles

ROMAN D'AMOUR PAR JEAN RAMEAU

— On t'est-ce que vous ne pouvez pas ? — Laissez-mademoiselle de Pradères se servir de cette drogue suspecte... — C'est comme ça que vous avez confiance dans votre pharmacien ?

elle pas qu'il rouvrait cette porte qu'il rappelait le groom et reprit ce pot mystérieux ? Il frissonna, tout à coup, au choc d'une pensée horrible ; et ses yeux effrayés regardèrent mademoiselle de Saint-Junien.

— Alors que signifiait toute cette comédie ? Mais rien, rien, rien, sinon qu'on a pu se tromper à la pharmacie. On est pas infallible après tout et ces choses arrivent. On a pu même, par distraction, quelque drogue dangereuse, là-dedans, à la place de que je demandais, et alors...

Je t'aime ! Je t'aime ! soufflait-il les veines ballantes, les yeux éblouis par sa lueur de feu. Elle ne dit rien.

— Je t'aime ! Je t'aime ! soufflait-il les veines ballantes, les yeux éblouis par sa lueur de feu. Elle ne dit rien.

— Je t'aime ! Je t'aime ! soufflait-il les veines ballantes, les yeux éblouis par sa lueur de feu. Elle ne dit rien.